

Bulletin municipal



N°28 – Décembre 2023



Meilleurs vœux pour 2024!

www.cormes.fr

L'ÉQUIPE TECHNIQUE... des agents et des matériels

Vous les croisez souvent dans les rues de la commune, les agents municipaux du service technique mettent tout en œuvre pour embellir Cormes et faciliter votre quotidien.

Qui sont-ils ?

Depuis septembre dernier, ils sont deux à occuper ces fonctions :

- Laurent, adjoint technique territorial, en poste depuis 2019
- Anthony, recruté le 4 septembre sur un emploi d'agent technique via un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée de 9 mois, contrat qui pourrait déboucher sur un contrat d'apprentissage.

Ils sont sous l'autorité fonctionnelle de M le Maire et de l'adjoint aux travaux.

Que font-ils ?

Ils ont des missions très variées puisqu'ils sont polyvalents.

Leur champ d'intervention est étendu : ils ont en charge les espaces verts, plantations et entretiens comme en hiver la mission de mettre du sel en cas de verglas dans certains endroits de la commune. Ce sont eux qui vont boucher certains trous sur la voirie communale, comme assurer le pavage du Monument aux Morts et des bâtiments publics communaux.

Vous les voyez s'occuper de la propreté urbaine, de vider les corbeilles ou entretenir malheureusement les abords des points d'apports volontaires, comme disposer des barrières, panneaux ou cônes lors de manifestations.

Ils entretiennent le cimetière comme peuvent installer des signalisations temporaires.

De quels matériels disposent-ils ?

L'atelier municipal qui est « leur base » a été relooké depuis 2 ans : il est fonctionnel et l'apport de la partie garage, maintenant close, en fait un excellent outil.

Sous l'impulsion de M le Maire, les élus municipaux ont aussi acquis ou renouvelé du matériel qui contribue aux bonnes conditions de travail.



Laurent avec le camion benne devant l'atelier municipal, camion acquis en 2023 suite au vol du précédent pour un montant de 34 000 €



Fauchage du chemin piétonnier « du tramway » avec un tracteur hydrostatique acheté en juin 2022 pour 52 000 €



Tondeuse autoportée pour divers entretiens des espaces verts



Nouvelle tronçonneuse acquise à l'arrivée d'Anthony en septembre 2023 pour 611 €



Depuis juin 2022, la commune dispose d'un désherbeur thermique qui a coûté 3300 €



Le tracteur, plus ancien, est toujours fonctionnel. Les agents disposent aussi d'un Trafic acquis il y a plusieurs années pour 2600 €.

Des agents de proximité, des matériels performants, des ingrédients pour un travail efficace au service de la commune et de ses habitants

LE MOT DU MAIRE

Chères corméennes, chers corméens,

L'année 2023 se termine avec beaucoup de projets qui ont été réalisés dont certains, n'étaient pas prévus dans le mandat.

Nous avons profité des opportunités pour :

- Créer un terrain multisports pour notre jeunesse et nos écoles à côté du stade, qui bénéficie d'une aide de l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre des Jeux Olympiques 2024,
- Changer l'éclairage public dans les anciens lotissements et le hameau de la Foulrière ainsi que sur la rue des Carrières, avec l'aide du Fonds Vert,
- Terminer les travaux d'aménagement des Route Départementale 42 et Route Départementale 7 en début d'année.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos cofinanceurs : l'Etat, la Région, le Département ainsi que la Communauté de communes de l'Huisne sarthoise.

- Acheter un nouveau camion suite au vol de l'ancien et sécuriser l'extension des ateliers municipaux par la pose d'un rideau métallique et d'une alarme.

A l'aube de 2024, un très gros projet est à l'étude : la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles en complément des personnes qui exercent cette profession à domicile sur la commune afin d'assurer la pérennité de nos écoles.

Ce futur investissement mobilise l'ensemble du conseil municipal.

Concernant nos commerces, nous avons accueilli avec plaisir en début d'année un nouveau salon de coiffure exploité par Elodie CHARLES et, à la fin de l'année, nous avons vu la reprise du Café de l'Etoile par Elodie CHAUVIN. De même, Sophie AMMANN a repris la production de cidre et jus de pomme au lieudit « Le Chêne ».

Je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants ainsi qu'à nos nouveaux nés. C'est avec grand plaisir que je vous invite à la cérémonie des vœux le vendredi 12 janvier 2024.

Par avance, au nom du conseil municipal, du personnel communal et en mon nom propre, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



**Vendredi 12 janvier 2024
à 18h30 à la salle polyvalente**

VŒUX DE LA COMMUNE

Corméennes, Corméens, vous êtes tous invités

Didier Sorche

Le budget municipal nouveaux projets, équilibre et rigueur

La lettre estivale de juillet dernier vous présentait le contexte du budget 2023, un budget au fonctionnement maîtrisé avec un investissement à nouveau élevé. Tant les chiffres du compte administratif 2022 que ceux du budget 2023 dont vous pouvez prendre connaissance ci-dessous témoignent de ce cadre où rigueur dans l'élaboration du budget rime avec équilibre budgétaire et engagement de nouveaux projets.

Le compte administratif 2022

Le compte administratif retrace la situation exacte des finances de la commune de l'année passée

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisation 2022	454 795,08 €	613 084,91 €
Report de 2021		320 012,32 €
Total	454 795,08 €	933 097,23 €

Pour rappel, nos dépenses de fonctionnement s'étaient élevées en 2021 à 419 980 € soit une évolution de 9,23 % pour 2022. Elle est à relativiser en raison de l'exécution faussée des budgets 2020 et 2021 par la pandémie. Par ailleurs, le budget 2022 a en fonctionnement un poste «voirie» élevé du fait notamment de chaussées détériorées par des tiers, un remboursement se retrouvant en recettes.

La charge «électricité» est maîtrisée, un crédit de 17 000 € avait été inscrit, la dépense a été de 16 167 €.

Pour rappel, la commune a un contrat avec des tarifs «bloqués» jusqu'en 2025.

Côté recettes, la commune n'avait pas augmenté son taux pour la taxe foncière. Le mécanisme d'évolution de la base fiscale a permis d'avoir une recette supplémentaire de 12 418 € par rapport à 2021.

Le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2022 est de 478 302,15 €, 322 955,48 € sont restés en fonctionnement, 155 346,67 € ont été transférés pour le besoin à la section d'investissement.

Investissement	Dépenses	Recettes
Réalisation 2022	554 987,64 €	418 792,97 €
Clôture		136 194,67 €
Reste à réaliser	19 152,00 €	
Besoin de financement		155 346,67 €

Pour rappel, l'année 2022 a été marquée par les travaux engagés sur les RD 42 et la RD 7, des travaux à l'atelier municipal, et l'acquisition de matériels que vous pouvez retrouver page 2 du bulletin.

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le budget est régi avec une nouvelle norme comptable, la M57. Il l'était précédemment avec la M14. La nouvelle norme a des règles budgétaires assouplies qui ne sont pas toutes perceptibles pour une commune de moins de 1000 habitants. La fongibilité des crédits est intéressante : elle permet au maire de faire directement, sans passer par une réunion de conseil, des virements de crédits de chapitre à chapitre dans une limite de 7,5% des dépenses réelles des sections de fonctionnement et d'investissement.

Une simplification.

Le budget primitif 2023

Voté le 11 avril 2023, c'est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit les dépenses et les recettes devant être reçues au cours de l'année.

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	195 376,00 €
Charges de personnel	212 400,00 €
Atténuation de produits	79 984,00 €
Virement à la section d'investissement	139 701,00 €
Charges de gestion courante	244 746,48 €
Divers (opérations ordre)	9 708,00 €
Charges financières	16 422,00 €
Total...	898 337,48 €

Recettes de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	322 955,48 €
Produits des services du domaine et ventes	44 750,00 €
Impôts et Taxes	401 186,00 €
Dotations et participations	111 416,00 €
Autres produits de gestion courante	18 030,00 €
Total...	898 337,48 €

A signaler deux éléments sur ce budget de fonctionnement 2023 : la charge des intérêts d'emprunt est stable, des recettes sont à nouveau prises en compte, celles par exemple de la location de la salle polyvalente non louée pendant toute la période de pandémie et son utilisation comme restaurant scolaire.

Section d'investissement

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 554 303,67 €.

En dépenses, les montants inscrits en travaux sont importants avec près de 290 000 €. Certains sont détaillés dans le bulletin. Sans faire une liste exhaustive, plusieurs réalisations peuvent être citées : des travaux rue de la Cerisaie pour 3 800 €, 14 900 € consacrés au logement communal 29 rue Henri Poussin, les 34 000 € d'acquisition du camion benne, les restes à réaliser sur les RD 42 et RD7 pour plus de 20 000 €, plus de 24 000 € pour les bâtiments publics (église et atelier) ...

En recettes, ce sont 185 000 € qui sont attendus de la part de l'Etat, de l'Agence Nationale du Sport, de la Région, du Département, de la Communauté de communes. Dès que des travaux subventionnés sont terminés, le versement est sollicité, gage de bonne gestion.

Un projet devenu réalité, un projet qui devrait se concrétiser si...

L'un des articles de « La lettre estivale » parue en juillet dernier portait sur les choix d'investissement avec pour titre « L'opportunité des projets 2023 ». Le terrain multisports est devenu réalité, la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) est au cœur des préoccupations de vos élus.

Le terrain multisports : faites-en un bon usage



Le terrain avec son ensablement

Cet équipement qui est en page de couverture du bulletin est ouvert au public en libre accès depuis près de deux mois.

Installé à proximité immédiate du stade, il est ouvert à tous avec un public plus ciblé les enfants et les ados, des enfants qui l'utilisent également dans le cadre scolaire. C'est aussi naturellement un lieu intergénérationnel.

Il permet de pratiquer des sports collectifs tels que basket-ball, hand-ball, football, de « faire des paniers » de façon individuelle, de courir sur la piste d'athlétisme qui possède 2 couloirs.

C'est un lieu de pratique sportive et de rencontre qui doit être respecté d'où des consignes clairement affichées notamment celle que les activités pratiquées par les utilisateurs le sont sous leur seule responsabilité, celle de leurs parents ou accompagnateurs.

Pour rappel, le coût de ce terrain multisports est de 93 679 € HT, la commune a reçu un soutien financier de 41 611 € de l'Agence Nationale du Sport (ANS) 22 809 € de l'Etat au titre de la DETR, et 12 500 € de la Communauté de communes au titre des Fonds de concours.

.... *Vraiment, faites-en bon usage*

La problématique de la Maison d'Assistants Maternelles

« La lettre estivale » en juillet évoquait l'inscription d'un crédit d'études de 50 000 € pour ce projet.

Où en sommes-nous au moment de l'impression de ce bulletin ?

- Le besoin d'une MAM est réel, avec la diminution du nombre d'assistantes maternelles sur la commune, avec une demande sur le bassin de vie
- Le maintien d'assistantes maternelles à domicile et en MAM sur Cormes est un gage d'avenir pour notre école communale
- La commune est en contact depuis près d'un an avec 4 potentielles assistantes maternelles, motivées et dynamiques, qui ont changé ou vont changer d'orientation professionnelle pour exercer ce métier.

Le conseil municipal a donc poursuivi sa réflexion et est passé à l'action :

- Il a déterminé un lieu d'implantation de cet équipement au 33 rue Henri Poussin où la commune est propriétaire d'un logement communal.
- Il a lancé une 1^{ère} étude et a retenu en septembre un maître d'œuvre après appel d'offres, le cabinet AMC de la Ferté-Bernard.
- Il a pris la décision d'une démolition du bâtiment existant et la reconstruction d'une maison fonctionnelle, répondant de droit aux habilitations, et s'inscrivant dans toutes les normes énergétiques.
- Par délibération en date du 16 novembre, M le Maire a été autorisé à déposer le permis de construire selon les plans établis par le cabinet d'architecture et validés par le conseil.



Où est la problématique ?

Elle réside dans le financement de l'équipement dont le montant des travaux n'est pas connu à ce jour. Par ailleurs, il faut obtenir des soutiens financiers qui peuvent provenir de l'Etat, de la CAF, de l'Europe, de la Région, de la Communauté de communes. Et il y aura un reste à la charge de la commune qui doit être supportable par les finances communales.

Par ailleurs, la Maison sera louée aux assistantes maternelles qui fonctionneront sous forme d'association d'où une recette de loyers. C'est ainsi une offre diversifiée de garde d'enfants qui serait présente sur la commune, assistantes maternelles à leur domicile, assistantes maternelles sous forme collective dans des locaux loués à la commune.

Le projet avance : s'il est un vœu que les élus forment, c'est celui que tous les éléments soient réunis pour sa concrétisation car cet équipement est loin d'être anodin pour la vie communale.

LA RICHESSE ASSOCIATIVE

LE COMITE POUR L'AMELIORATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Président : René BLANCHETIÈRE

Une année riche en activités vient de s'écouler avec des temps forts dans plusieurs domaines, travaux, animations, réflexions.



Vous avez pu voir tout au long de l'année les bénévoles du Comité à l'action contribuant ainsi à l'embellissement de la commune, à l'église, au lavoir, près des ponts du Valmer et de la Borde, un balai, un pinceau, une truelle à la main.

Vous avez pu constater que le projet d'implantation de visuels portant sur l'histoire du tramway sur le chemin piétonnier menant aux Carrières est devenu réalité avec la fondation en béton de socles et la pose de 5 panneaux, du même style que ceux installés dans le bourg en 2022.

Vous avez pu apprécier la mise en place d'une charrette route de la Ferté-Bernard et découvrir le coulage d'une chape de béton par une entreprise locale au sol du kiosque, dans le parc communal, première étape de futurs travaux.

Vous avez pu participer au loto et aux séances théâtrales au cours du 1^{er} trimestre qui ont retrouvé leur public après trois ans d'interruption, aux Journées du Patrimoine, être accueillis sur le stand du Comité au 1^{er} forum des associations, assister aux concerts de clarinettes et de chants.



Les projets sont nombreux pour 2024 : si vous souhaitez y contribuer, n'hésitez pas à venir rejoindre cette sympathique équipe, la cotisation est de 10 € - Contact : René Blanchetière (02.43.71.04.17).

Retrouvez plus d'informations et de visuels sur Cormes.fr / vie communale / vie associative.

ASSOCIATION « GÉNÉRATIONS MOUVEMENT »

Présidente : Lisiane MONTIGNY

L'association « Générations Mouvement » de Cormes compte 85 adhérents et 4 « amis » (des adhérents d'un autre club) soit 89 personnes. Elle a pour but de créer des liens entre les retraités de la commune et de développer des activités culturelles et de loisirs au sein du club.

L'année 2023 a permis de maintenir les activités du mercredi, une semaine sur 2 jeux ou marche, et les rendez-vous traditionnels que sont l'assemblée générale, le concours de belote le loto et le repas de Noël. Les adhérents se sont déplacés en mai en Mayenne pour visiter la ferme du Grand Chemin avec son Ecomusée et son spectacle, en juillet au jardin François à Préaux-du-Perche, et en octobre à Condé sur Huisne pour un spectacle. Ils peuvent aussi participer à d'autres sorties organisées par le canton ou la Fédération départementale. Cela a été le cas pour un spectacle en faveur de l'Ukraine au Mans.



Chaque année un canton est mis à l'honneur : en 2023, c'était Malicorne, en 2024, ce sera celui de la Ferté-Bernard, le club de Cormes étant de fait associé à l'organisation.

Les Corméennes et Corméens désirant rejoindre cette association sont les bienvenus. La cotisation annuelle pour 2024 sera de 17€. Un journal (10€ par an) édité par la Fédération de la Sarthe permet de suivre les activités des autres clubs sarthois. Contact Lisiane Montigny (02 43 93 33 80) ou Marie-France Bellanger (06 36 58 12 37).

Permanence les mercredis « Jeux » entre 13h30 et 14h à la salle des associations.

LA RICHESSE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CORMES



Présidente : Jessica EMERY

L'association, créée en 2016, se compose d'une équipe d'une dizaine de parents dynamiques. Elle s'active toute l'année scolaire afin d'organiser des animations. Les fonds récoltés servent à financer les projets pédagogiques de l'équipe enseignante de l'école Roger Mahuet de Cormes. Les actions à venir : Carnaval, benne à papier, vente planche apéro, vente plants de légumes et la kermesse.



Pour l'année scolaire 2022-2023, l'APE a contribué à hauteur de 11 920 €. Cette participation a notamment permis à 43 enfants, de CE/CM de partager une belle expérience en classe de mer à La Turballe en mai 2023; de financer 20 séances d'équimotricité pour la classe des maternelles, ...

Tout ceci est possible grâce à la collaboration entre l'association, l'école et la mairie.

L'APE remercie élus et personnel municipal pour leur soutien. Les parents d'élèves remercient également les commerçants, artisans et entreprises de la commune pour leur contribution.

Tous les parents sont les bienvenus car œuvrer collectivement permet d'offrir des manifestations de qualité et ainsi de contribuer activement à l'amélioration de la vie scolaire des élèves de l'école.

Connectez-vous sur : <https://www.facebook.com/apecormes/> - ape.cormes@gmail.com et **rejoignez-les !**

CLUB PÊCHE LOISIRS - « CPL » CORMES



Président : Jacky THUAUDET

Année pleine avec 13 rencontres, dont 4 sur les rivières Huisne, Même et Sarthe. Baisse sensible de la participation des 23 adhérents, en partie due aux problèmes de santé et aléas de la vie professionnelle qui impacte de 28% les 382 kg de prises. Comme l'an passé les poissons - chats en représentent 15%. L'association présente lors du forum du 8 octobre dernier souhaitait approcher quelques nouveaux adhérents... jeunes si possible. Mais l'image de la pêche n'est plus ce qu'elle était semble-t-il ? Et pourtant la convivialité, le partage des techniques et connaissances ne manquent pas et que dire du contact avec la nature !

Pour 2024 la cotisation d'adhésion est maintenue à 30 €.

Le CPL remercie tous les dirigeants d'.A.P.P.M.A, les propriétaires, les gestionnaires de plans d'eau qui partagent sa passion et tous les donateurs et sympathisants qui contribuent à la vie de l'association.



LE COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Mme Jacqueline CHAUSSÉE

Durant l'année 2023, le Comité des Fêtes a renouvelé ses trois activités traditionnelles qui ont su divertir les participants même s'ils étaient moins nombreux que l'an passé.

- les dimanches 18 juin, le jambon grillé préparé par Mathieu PISSOT, 1^{er} octobre, le loto animé par Eric et 8 octobre le vide-grenier avec un public qui a répondu présent.

Un regret, concernant le forum des associations, de ne pas avoir eu de nouveaux contacts en tant que bénévoles pour organiser les différentes manifestations



RÉTROSPECTIVE 2023

Ne pas oublier leur sacrifice

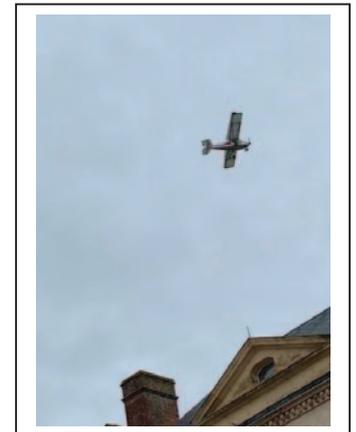
Le Monument aux Morts est érigé depuis 100 ans place Saint Denis et il est dédié aux corméens qui sont tombés pour notre Nation, lors des deux conflits mondiaux que le 20^{ème} siècle a connus.

Le conseil municipal avait choisi de fêter son centenaire à l'occasion du 8 mai et Didier Torché, Maire, n'a pas manqué de faire référence à l'assemblée délibérante de 1923 qui a alors pris l'initiative d'ériger ce beau monument construit en pierre dure blanche de Poitiers.



A cette occasion, la commune a aussi rendu hommage à Paul Coignard, né à Cormes en 1917, disparu aux commandes de son avion en août 1942 au-dessus de la Manche alors qu'il était en mission pour les Forces Aériennes Françaises Libres.

Son nom figure maintenant sur le monument.



3 avions ont survolé la commune pendant la cérémonie rendant hommage à Paul Coignard

Solidarité et hommage

Comme dans de nombreuses mairies de France, les élus corméens ont répondu le 3 juillet 2023 à l'appel de l'Association des Maires de France pour dénoncer les violences et demander le respect de la République. Plusieurs habitants de la commune ont rejoint cette manifestation symbolique à laquelle ont assisté des élèves.

Outre cette initiative, il convient de signaler que le conseil municipal peut être appelé à observer une minute de silence face à certains événements lors de ses réunions plénières, la dernière en date pour Dominique Bernard, le professeur assassiné à Arras.



Un lien humain

11 novembre, cérémonie et repas

Didier Torché, Maire, qui présidait la cérémonie du 11 novembre, a rappelé que cette journée de l'armistice est associée au devoir de mémoire et qu'il est encore plus fort en cette période où la guerre est à 2500 km de Cormes.



Après la partie commémorative, la commune a honoré au travers de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) les plus de 68 ans avec un temps de rencontre autour d'un repas qui a réuni 65 convives.

Les membres du CCAS se sont retrouvés auprès de leur Président Didier Torché pour remercier 3 doyens âgés de 95 ans de leur présence, Suzanne Mary, Juliette Besson et Maxime Chéron.

Une journée qui permet de maintenir des liens humains et sociaux.

En janvier 2021, le conseil municipal prenait la décision de lancer une étude en vue de disposer d'un schéma directeur de l'assainissement collectif, véritable outil de programmation qui permet d'améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement des eaux usées.

Assisté par un bureau d'études, la commune a retenu un cabinet conseil, la société Audit Environnement en juillet 2021, dans le cadre d'un marché public. Elle a commencé son travail sur le terrain en septembre 2021 et a présenté sa copie à la fin du 1^{er} semestre 2023 tant à la commune, qu'aux services de l'Agence de l'Eau, de l'Etat et du Département au travers de son service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration.

La commune dispose maintenant de tous les éléments ... pour agir

Le bilan de l'existant

Dès septembre 2021, vous avez pu voir un véhicule d'Audit Environnement présent dans la commune avec des salariés de ce cabinet qui procédaient à différents travaux d'analyse

► L'étude s'est décomposée en 4 phases :

- Inventaire et analyse du fonctionnement actuel
- Campagnes de mesures de débits des nappes hautes et basses
- Localisation précise des points d'apports
- Bilan du fonctionnement du système d'assainissement

► L'étude sur plusieurs axes

- . Elle a porté sur la situation environnementale et ses enjeux en prenant notamment en compte l'évaluation qualitative du ruisseau du Valmer qui traverse la zone d'études, un affluent de l'Huisne Sarthoise qui a des hauteurs d'eau importantes en début d'année et trois mois de basses eaux avec un déficit marqué en août.
- . La situation actuelle du système d'assainissement des eaux usées est un point crucial

► Les rôles de consommation d'eau potable ont été pris en compte.

Consommation totale raccordée (2020/2021) – m ³ /an	Nombre de foyers raccordés (consommation ≠ 0)
26 665	321

► La structure du réseau d'assainissement a été calculée

Type de réseau	Linéaire
Réseau d'eaux usées séparatif *	6 795 m
Réseau d'eaux usées unitaire **	2 845 m

* les eaux de pluie et les eaux usées sont évacuées par des conduits différents, il y a un double réseau

** les eaux de pluie et les eaux usées sont évacuées par un seul conduit

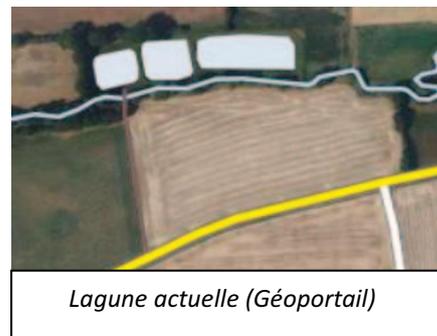
► Il en a été de même du réseau d'eau pluviale

Type de réseau	Linéaire
Réseau séparatif eaux pluviales	5 060 m
Fossés raccordés au réseau d'eaux pluviales	915 m

► La station d'épuration actuelle a été examinée « à la loupe »

Le traitement se fait par lagunage naturel situé route des Carrières pour une capacité de 600 EH (équivalent habitant). Cette station a été mise en service en 1984 et a un débit journalier de 90 m³. Le milieu récepteur est le ruisseau du Valmer.

Selon l'étude, la station est en limite de capacité hydraulique sachant que les résultats en sortie de station sont bons pour les quatre derniers bilans.



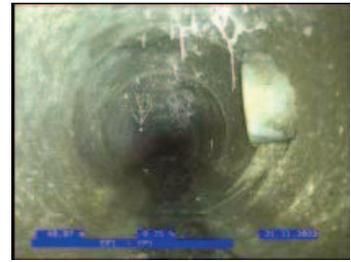
Lagune actuelle (Géoportail)

► Des investigations poussées ont été réalisées sur le réseau

Elles se sont déroulées de plusieurs façons :

. par une inspection télévisée des réseaux qui a concerné 1 390 mètres linéaires, les habitants de plusieurs rues ont pu en être témoins. Ces analyses permettent de faire ressortir l'importance des anomalies et leurs conséquences.

. par des contrôles de branchements par tests à la fumée qui ont eu lieu en novembre 2022. Ces opérations ont concerné les secteurs desservis par un secteur séparatif : au total, c'est un linéaire de 5 870 mètres de conduites d'eaux usées qui a été analysé. 36 anomalies ont été détectées



► L'urbanisation et l'analyse prospective des aménagements

Dans le cadre d'un schéma directeur, les aménagements potentiels du futur proche ou à moyen terme se doivent d'être pris en compte, en tenant compte des prescriptions du Plan d'Urbanisme Intercommunal.

Quelles sont les données qui doivent être prises en compte ?

- Le lotissement le Clos des Rosiers qui a été commercialisé sur la période de l'étude
- Et tout autre projet de potentiel lotissement. Tout corméen n'est pas sans savoir que la commune souhaiterait à moyen terme réaliser un nouveau lotissement sur la RD 42, l'accès au terrain municipal concerné est déjà prévu. Ce projet n'est pas actuellement inscrit au PLUI.

Il est clair que la vétusté de la lagune est un frein à un tel développement.

[Le bilan de l'assainissement de la commune de Cormes est le suivant](#)

◆ Station d'épuration (STEP) :

- STEP actuelle en limite de capacité hydraulique ;
- Des résultats de bilans de pollution corrects pour les bilans SATESE mais non-conformes pour le bilan de nappe haute au vu des normes de rejets imposées ;
- Dimensionnement actuel de la STEP insuffisant pour garantir le traitement organique et hydraulique des eaux usées à court ou moyen terme ;
- Des lagunes vieillissantes avec des défauts de stabilité des berges et la présence de trop-plein dans chaque lagune ;
- Défaut de sécurité sur le site avec un grillage en mauvais état ;

◆ Réseau d'assainissement :

- Collecte très importante d'eaux claires météoriques (ECM) ;
- Collecte modérée et diffuse d'eaux claires parasites permanentes (ECP) sur certains secteurs tout au long de l'année ;

◆ Collecte de réseaux d'eaux pluviales sur les réseaux d'assainissement unitaires ;

◆ Etat général des réseaux moyen à passable avec quelques secteurs plus impactés (sur la base des inspections télévisées) nécessitant des réhabilitations ;

◆ Ouvrages particuliers : Trop Pleins

Sensibles même lors de faibles précipitations → non-conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur ;

En termes de travaux, il convient de limiter les apports parasites en ECM en priorité ainsi que proposer la création d'une nouvelle station d'épuration

Le schéma directeur d'assainissement : ses préconisations

Le cabinet Audit Environnement a proposé aux élus des travaux visant à garantir le respect de la réglementation actuelle, à réduire les apports d'eau parasites, à améliorer la qualité du traitement et la connaissance du système d'assainissement.

Le schéma définit un programme de travaux qui s'articule autour d'opérations :

- de réhabilitation de réseaux existants
- d'aménagement des ouvrages de traitement
- d'extension du système de collecte
- et de prise en compte de l'évolution du territoire communal en matière d'urbanisation.

La planification proposée aux élus varie selon l'urgence et les gains obtenus sous un délai de 0 à 3 ans, de 4 à 6 ans, de 7 à 10 ans.

Le classement des priorités

- Diminuer les apports d'eaux pluviales du réseau séparatif en amenuisant les 36 anomalies qui ont été repérées suite aux tests à la fumée. Bien évidemment, il conviendra de refaire un test au colorant en présence des propriétaires concernés, sachant que les travaux de déconnexion sont à la charge des particuliers.
- Pour certains secteurs, un réseau séparatif devra être créé et les réseaux unitaires reconvertis en pluvial.
- Réhabiliter des ouvrages particuliers
- Réhabiliter des réseaux d'assainissement
-

La problématique de la station d'épuration

Le schéma d'assainissement évoque l'évolution de la station d'épuration actuelle :

- Soit avec un traitement par filtres plantés de roseaux pour un montant estimé à 639 000 € HT
- Soit avec un traitement par boues désactivées pour un montant estimé à ce jour à 1 065 000 € HT



Le coût global des opérations susceptibles d'être engagées dans ce schéma varie entre 1 405 000 € HT et 1 830 500 €.

Le financement d'un tel schéma

Pour l'étude du schéma directeur, la commune a reçu le soutien de l'Agence de l'eau Loire Bretagne à hauteur de 28 191 €. Cet établissement public du Ministère de la transition écologique et solidaire accompagne financièrement la réhabilitation des installations d'assainissement collectif : il sera sollicité lorsque les élus auront arrêté le programme de travaux.

Le budget assainissement de la commune est un budget autonome : de droit, il est financé par l'usager qui paie une redevance proportionnelle au coût du service rendu. En conséquence, les travaux engagés, qui seront financés par l'emprunt, montant allégé des subventions obtenues, auront obligatoirement un impact sur le prix de l'eau.

Un transfert de compétences en vue.

Il faut également noter que la compétence eau et assainissement des communes va être transférée au 1^{er} janvier 2026 à l'établissement public de coopération intercommunale qu'est la Communauté de communes. Cette dernière a déjà engagé une réflexion sur la mise en œuvre du transfert.

Dès janvier 2024, les élus vont poursuivre leur travail sur ce dossier ô combien important pour l'environnement et le développement communal.

Les chiffres du budget d'assainissement 2023

Compte tenu de la conclusion de la page précédente, une présentation du budget assainissement 2023 s'impose.

- Le budget assainissement de la commune est celui d'un Service Public Industriel et Commercial où les recettes doivent venir équilibrer les dépenses.
- Il se compose de deux sections, la section d'exploitation et la section d'investissement.
- La section d'exploitation s'équilibre à 31 329,34 € avec des amortissements à hauteur de 12 785 €. En recettes, le budget prévoit une recette d'assainissement collectif de 15 000 € et un montant de taxe de raccordement à hauteur de 2 500 €
- La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 76 700 € sachant que le coût initial de 64 935 € pour le schéma directeur est venu augmenter le budget. En recettes, figure notamment la subvention de l'Agence de l'Eau pour 28 190 €.

Il est facile de se rendre compte que les travaux susceptibles d'être engagés à l'issue du schéma directeur vont totalement modifier le budget assainissement.

Une nouveauté → La commune va assurer les contrôles de raccordement à l'assainissement collectif

C'était une demande souvent formulée par des propriétaires qui vendent leur bien ou en leur nom par des notaires, « Est-ce que la commune assure les contrôles des raccordements à l'assainissement collectif ? »

La réponse sera positive à compter du 1er janvier 2024.

Les contrôles suivants seront exercés par le service technique municipal ou par un adjoint :

- Contrôle préalable à la mutation d'un bien immobilier à titre onéreux ou par partage, donation ou licitation,
- Contrôle effectué à la demande d'un tiers en dehors d'une procédure de mutation d'un bien,
- Contrôle lors de la mise en service d'un nouveau lotissement.

Le conseil municipal a mis en place cette prestation par délibération en date du 7 novembre 2023 et a fixé le tarif des contrôles à :

- Visite de contrôle : 72,73 € HT soit 80,00 € TTC
- Contre-visite en cas de non-conformité : 18,18 € HT soit 20,00 € TTC

Cormes, une composante du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de l'Est Sarthois

Cormes est l'une des 8 communes qui adhèrent à ce syndicat présidé par Thierry Renvoizé, Maire de Courgenard, Didier Torché étant l'un des trois vice-présidents.

Le syndicat s'exerce à mettre en pratique les différentes directives de son schéma directeur. Une de ses priorités était d'installer une usine de déferrisation au captage de « La Sennetière » sur la commune de Melleray. Elle a été inaugurée en octobre dernier après un investissement de 507 809 € HT, allégé par une subvention du Département de 100 000 €.

Sur les années 2022 – 2023, des travaux de renouvellement de canalisation, engagés par le Syndicat, sont intervenus sur Cormes sur la RD7 et RD42 pour un coût de 202 532 € HT.

Des renouvellements de canalisation devront se poursuivre afin d'éviter les fuites à répétition ce qui est le cas, aujourd'hui, notamment à Cormes sur la RD 261 et la RD 1 : un chiffrage est à l'étude. Un aménagement de bourg est également prévu sur Gréez-sur-Roc.



Par ailleurs, le Syndicat d'Eau doit répondre aux différentes demandes de l'ARS (Agence Régionale de Santé) consécutives aux analyses obligatoires pour le CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) (26 analyses par an) pour améliorer si le taux n'est pas conforme. Ainsi, 3 purges automatiques ont été posées sur le territoire du syndicat. Une nouveauté est intervenue cette année, une analyse est indispensable pour chaque captage pour la recherche de résidus de particules phytosanitaires, pour un coût de 3 280 € par captage.

A cela, s'ajoute l'entretien régulier des installations.

Le Syndicat est soucieux de fournir une eau en quantité suffisante et de qualité irréprochable aux 4 470 habitants qui sont desservis.

Les élus qui y siègent doivent « jongler » pour engager les investissements nécessaires, tout en maintenant, un prix de l'eau correct, sachant qu'une baisse de consommation est perceptible, sur l'année elle a été de - 4 %.

RÉTROSPECTIVE 2023

Le chemin du tramway ou être sur la bonne voie

La commune avait lancé l'initiative en 2021 en engageant des travaux sur l'ancienne voie de tramway entre Cormes et Cherré'Au, dont 1500 m relèvent de la propriété corméenne. Depuis près de 2 ans, ce chemin est devenu piétonnier.

Le Comité du Patrimoine s'était engagé à réaliser des panneaux sur l'histoire du tramway en général, en Sarthe, sur la ligne La Ferté-Montmirail et à Cormes. C'est maintenant chose faite avec la pose de 5 panneaux explicatifs.

L'objectif de valorisation de ce patrimoine passé est atteint, une photo de la gare du tramway sera à l'avenir apposée sur la salle polyvalente, lieu où la gare était située (gare démontée en 2000).

Merci au Comité du Patrimoine.



État civil

Bienvenue à nos nouvelles petites frimousses

20/12/2022 EVEZARD Joy
21/04/2023 CHÂTELAIN Lukas
28/04/2023 COUTARD Margaux
01/05/2023 BLANCHARD Margot
02/06/2023 CHEREAU Lyam
22/06/2023 HESNAULT Adèle
04/07/2023 LÉPINE TUFFIER Lya
28/10/2023 CONTE Malo
02/11/2023 QUESTEL Ambre
27/11/2023 JULIEN Lola

Tous nos meilleurs vœux de bonheur

21/01/2023 Bruno LEBLANC et Françoise RIVIERE
20/05/2023 Jordan COEURET et Élodie MACHU
08/07/2023 Didier BOULAY et Nadine LOUIS
16/08/2023 Marie DAUTRY et Benjamin MISTRE

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

05/04/2023 Christian CHAMPEAU
08/06/2023 Robert GERVAIS
10/07/2023 Claudette GALIBOURG épouse PORTE

La Mission Locale Sarthe Nord

dont Didier Torché, maire, est membre du Conseil d'Administration, désigné par la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise



Pour qui ? Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant sur le territoire de l'Huisne Sarthoise, quelle que soit la situation, le niveau scolaire ou la qualification.

Pourquoi ? L'orientation, l'accompagnement au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

Comment ? En prenant rendez-vous, avec un.e conseiller.e à votre écoute pour vous apporter un conseil, une aide et un accompagnement personnalisé. (Prise de RDV au 02 43 71 70 33)

Où ? À La Ferté-Bernard (Mission Locale, 45 bis avenue du général de Gaulle) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. (Fermé le mardi matin) - www.mlsarthenord.fr

Le Saviez-vous ?

Un nouvel arrêté municipal sur l'entretien des trottoirs (balayage-désherbage-déneigement) a été pris le 24 novembre 2023.

A consulter en mairie ou le site internet Cormes.fr

LA RICHESSE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION CORMIER *Sorbus domestica*



Présidente : Evelyne MOINET

Durant cette année 2023, les bénévoles de l'équipe du Cormier ont mené plusieurs actions :

- Deux ateliers intitulés « Popote de la corne » pour tester différentes préparations culinaires à base de cornes
- Enregistrement des nouveaux objets du cormier de la collection, dont beaucoup d'outils montés en bois de cormier, très utilisés autrefois dans les ateliers des artisans : restauration, étude, numéro d'inventaire, photographies.
- 3^e journée du Cormier à Rémalard-en-Perche : 400 visiteurs, des ateliers cyanotypes, des dégustations, exposition, etc.
- Participation à une opération de plantation intitulée « Cormiers de la paix » dans le parc nature de Bretoncelles, organisée par l'association Bretoncelles Patrimoine Nature
- Saisie des données de géolocalisation des cormiers de l'inventaire Sarthe (3 jours avec les bénévoles) : plus de 600 arbres à localiser...
- Une après-midi de dégustation de produits cormiques et visite de cormiers en production chez un adhérent d'origine sarthoise habitant près de Nogent-le-Rotrou



Le programme de sciences participatives C3R (Cormier Réseau Ressource Résilience) est officiellement lancé depuis juillet 2023, avec l'implication de seize partenaires (organismes scientifiques, forestiers, associations...) et le soutien financier de la fondation de France. Ce programme de recherche contient cinq axes qui visent à mieux connaître cet arbre susceptible de nous aider à nous adapter au réchauffement climatique : inventaire des cormiers, analyses génétiques, transformation du fruit (la corne), capacité de résistance à la sécheresse, l'histoire de ses usages et de sa culture. Il sera conduit sur trois ans.

Pour en savoir plus : www.cormier-sorbusdomestica.com

CLUB OMNISPORTS de CORMES

Président : Jason RAYER



« Début de saison dans la joie et la bonne humeur au COC où chacun prend plaisir à partager ensemble des moments de convivialité et de compétition autour du ballon rond ». Le Président, Jason Rayer résume ainsi la nouvelle saison 2023-2024.

Ce sont 3 équipes qui sont engagées au COC à savoir des U7, des U11 et des U15 et ainsi que des vétérans en entente avec le club Vibraye.

Le mercredi après-midi, ce sont ainsi 28 jeunes qui s'entraînent. Les U 7 avec Marie et les U 11 avec Jason foulent la pelouse de 14h30 à 16h et les U 15 prennent le relais de 17h jusqu'à 19h sous la houlette de Romain.



Le COC est toujours ouvert à toute personne voulant s'engager au club pour découvrir ou redécouvrir un sport collectif dans un esprit propre aux valeurs du club à savoir, le partage, la convivialité et la compétition.

Vous pouvez contacter Jason Rayer 06.80.76.30.71 pour avoir plus de renseignements sur la dynamique du club.

Les horaires des matchs sont annoncés notamment sur le panneau numérique place St Denis, vos encouragements sont motivants.

Par ailleurs, notez aussi que le club va organiser au printemps sa soirée du foot.

LA RICHESSE ASSOCIATIVE

Les Joyeux Cliquards, venez les rejoindre !

La Clique ne peut disparaître... Elle est essentielle aux manifestations et animations corméennes, Ce n'est pas qu'une fanfare, son rôle est aussi de faire découvrir et d'enseigner la musique aux jeunes..



CALENDRIER des MANIFESTATIONS 2024

*Des dates devraient l'enrichir en cours d'année
et seront consultables sur le site Cormes.fr*

Mercredi 17 janvier	Assemblée générale et galette des rois – Générations Mouvement
Dimanche 4 février	Loto – Comité du Patrimoine
Samedi 17 février	Carnaval des enfants, défilé dans les rues - APE
Du 19 au 21 Mars	Benne à papier au stade de foot - APE
Samedi 2 et dimanche 3 mars	Théâtre – Comité du Patrimoine
Samedi 23 mars	Vente à emporter - planche à apéro de produits locaux - APE
Mai	Vente de plants de légumes des Serres du Perche - APE
Mercredi 8 mai	Cérémonie du 8 mai
Dimanche 23 juin	Fête champêtre – Comité des Fêtes
Dimanche 30 juin	Kermesse de l'école Roger Mahuet
Samedi 21 et dimanche 22 septembre	Journées européennes du Patrimoine
Dimanche 29 septembre	Loto – Générations Mouvement
Dimanche 6 octobre	Vide grenier – Comité des Fêtes
Dimanche 3 novembre	Loto – Comité des Fêtes
Lundi 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre et repas communal
Dimanche 1 ^{er} décembre	Concert de la chorale Choral'in – Comité du Patrimoine
Dimanche 15 décembre	Repas avec la bûche – Générations Mouvement

Toutes les associations de Cormes vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024

POINT LECTURE

Le Point-lecture animé par des bénévoles, dont l'effectif s'est étoffé, est constitué de livres pour petits et grands. Une fois par mois il est ouvert pour accueillir les enfants de l'école, mais aussi les adultes.

Nouveauté : une seconde permanence pour tous est proposée un samedi par mois de 10h à 11 h 30. (Un deuxième samedi dans le mois pourrait être envisagé à la demande des lecteurs).

Chaque mois, les dates sont communiquées sur la porte du "Point Lecture" et sur le panneau numérique situé place St Denis.

Rappel : Les livres sont prêtés gratuitement, il faut juste s'inscrire lors du premier prêt.

Les coups de cœur des bénévoles

Un livre a capté l'attention de quelques bénévoles, il s'intitule "**Les 3 filles du Capitán**". Dans cet ouvrage, la romancière espagnole Maria DUENAS rend hommage aux femmes qui font face à l'adversité et à tous ceux qui ont le courage de vivre l'aventure de l'émigration.

"**Le journal d'Anne Frank**" en BD est aussi conseillé par les bénévoles pour les jeunes de plus de 10 ans. Cet ouvrage illustre l'histoire d'Anne Frank née en 1929 et vivant heureuse avec sa famille à Amsterdam (Pays Bas) jusqu'en 1942. Parce que juive, elle s'installe avec sa famille clandestinement dans un petit réduit et c'est là qu'avec un cahier, devenu un ami, son confident, qu'elle écrira son journal pendant 2 années.

Point Lecture, le livre à votre porte et à votre portée
Mairie de Cormes – Rue Henri Poussin



LA VIE SCOLAIRE... L'ÉCOLE DE CORMES

La commune de Cormes s'honore d'avoir une école, des professeurs des écoles compétents et le nombre nécessaire d'enfants ce qui conduit à un outil performant d'éducation.

L'école et sa garderie ouvertes de 7 h à 18 h30 -

Pour l'année scolaire 2023-2024, ce sont 76 élèves qui sont inscrits et répartis en 4 classes :

21 Petits - Moyens : M. Laurent HOURQUESCOS aidé par M^{me} Isabelle LÉPINE (employée communale)

13 en Grande section - CP : M^{me} Véronique HAYE

24 CE1 - CE2 : M^{me} Caroline JOLIVEAU

18 CM1 – CM2 : M^{me} Mélanie MARIE et M^{me} Rachel GENDRON

- l'école:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	9h00 – 12h00
Lundi	Mardi		Jeudi	Vendredi	13h30 – 15h45
Activités Pédagogiques Complémentaires (16 semaines par an)					15h45 – 16h30

- les Temps d'Activités Périscolaires de 15h45 à 16h30, assurés par Mmes Isabelle LÉPINE et Pauline MARY, employées communales
- la garderie de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 18h30, assurée par Mme Pauline MARY



De nombreuses découvertes pendant l'année scolaire 2022-2023

▪ Des contes africains et œuvres d'art australiennes, à travers le thème de l'année « Le tour du monde ».

▪ Les travaux des élèves exposés en juin lors de la traditionnelle « Grande Lessive » dans la cour et les couloirs de l'école.

▪ Des activités sportives : Les « Usepiades », nouveaux sports comme le Tchoukball, le cycle Voile pour les plus grands, le cycle piscine de la Grande Section au CE2, et une vingtaine de séances d'équimotricité avec les poneys de Mégane CHATILLON venus à l'école, inoubliables moments pour les enfants de la classe de maternelle.

▪ Une approche des animaux du parc zoologique de Pescheray pour la classe de Maternelle et la classe de GS/CP

▪ Une vie en collectivité au bord de la mer pour les plus grands.



Un cadre propice aux apprentissages

▪ La commune a engagé des travaux de rénovation de deux classes qui ont repris de belles couleurs avant la rentrée 2023, deux autres devraient être rénovées à courte échéance ;

▪ Le terrain multisports communal va permettre de pratiquer le basket-ball, le hand-ball, le football et l'athlétisme dans des conditions idéales.

Zoom sur la classe de mer du 22 au 26 mai 2023

40 élèves de CE1/CE2/CM1 et CM2 accompagnés de leurs enseignantes et de trois accompagnateurs bénévoles ont eu la chance de partir en classe de mer au centre de la Marjolaine à la Turballe. Chacun est revenu enchanté et riche de plein de découvertes et de souvenirs !

De nombreuses activités : visite du port et de la criée, balade en bateau dans le port et en mer, pêche à pied et création d'un aquarium de classe pour observer les différentes espèces animales, préparation puis dégustation de poisson pané, découverte des nœuds marins, découverte de la laisse de mer land'art ...

L'école et les enfants remercient chaleureusement l'APE, la commune pour son soutien et les formidables accompagnateurs : Mme COURTEMANCHE, Mme GUILLIN et M. PRUDHOMME sans qui cette expérience n'aurait pas été une telle réussite.



CORMES, ça bouge

Du neuf pour l'éclairage...des anciens lotissements

C'était un projet de mandat non prévu initialement en 2023, l'opportunité d'une politique nationale a permis de gagner du temps et à l'avenir de l'argent par une consommation électrique moindre.

Dès août 2022, la Première ministre avait annoncé la création d'un Fonds Vert pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Rénover les parcs de luminaires de l'éclairage public a été l'un des axes du programme et la commune s'y est inscrite rapidement pour remplacer les lanternes.

Le dossier était complexe techniquement à monter pour répondre aux critères d'éligibilité, si bien qu'il a fallu plusieurs mois entre décision de solliciter la subvention et l'obtention.

Les anciens lotissements de la Cerisaie, de la Pommeraie, des Chardonnerets, du Valmer, la route de St Jean, la Foulrière, le chemin du stade, la rue des Mésanges, la route des Carrières, le chemin des Monceaux, l'ensemble Sarthe Habitat rue des Planches, en ont bénéficié au travers de ce programme 2023 de 40 288 € aidé par l'Etat à hauteur de 13 429 €.

Les élus vont chercher à s'inscrire dans un prochain programme afin de poursuivre la modernisation de l'éclairage public communal.



1^{er} Forum des associations

Le 8 octobre, couplé avec la fête de la St Denis, s'est tenu à la salle polyvalente à l'initiative du Comité des Fêtes, un 1^{er} Forum des Associations. Presque toutes les associations corméennes étaient présentes pour évoquer leur vie associative et le bénévolat qui les anime. Un flot continu de visiteurs a pu découvrir les stands et la diversité de leur champ d'action, écouter les explications.

Une petite ombre au tableau : l'appel au bénévolat est resté lettre morte.

Salle polyvalente : un coup de neuf

Elle a été construite au début des années 2000 et un coup de peinture était plus que nécessaire. Les travaux ont été engagés à la mi-octobre et la pluie est venue perturber leur déroulement. Cet équipement municipal, fréquemment occupé par les associations corméennes, par des réunions d'élus communautaires, pour des locations et par les écoliers qui déjeunent dans la partie restaurant scolaire, est rajeuni par un engagement financier de 7 968 €.

Outre ce chantier, il a fallu qu'une entreprise de travaux publics intervienne pour reprendre des cheminements jouxtant la salle polyvalente suite à un affaissement du sol. Ces travaux ont nécessité un renforcement du sol et un enrobé à plusieurs endroits pour un coût de 4 790 €.



Café-épicerie de l'Étoile - Merci Françoise, Bienvenue Élodie

Depuis le 1^{er} décembre, le « Café de l'Étoile », véritable multi-services, a une nouvelle propriétaire en la personne d'Élodie Chauvin qui a succédé à Françoise Gouin.

En 2019, Françoise, corméenne de naissance, relevait le défi de l'ouverture de son commerce de proximité : pari réussi. Elle a ainsi contribué à redynamiser notre commerce local et la commune tient à la remercier pour son engagement pendant près de 5 ans.

Élodie, elle aussi, relève un challenge avec une nouvelle orientation professionnelle. Elle est maintenant au service de sa propre clientèle et elle a déjà su apporter sa touche commerciale.

La commune lui transmet tous ses vœux de réussite.

Passage de témoin en présence du maire

Informations sur la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise

Centre aquatique, livraison attendue en automne 2024

Équipement sportif et de loisirs très attendu par les habitants, le centre aquatique intercommunal devrait ouvrir ses portes début 2025. Situé dans le centre-ville de La Ferté-Bernard, il remplacera deux équipements vieillissants : la piscine plein-air et la piscine couverte qui ne répondaient plus aux attentes des usagers.

La démolition de l'ancienne piscine extérieure a été réalisée au cours du dernier trimestre 2022 et le chantier a démarré début janvier 2023. Aujourd'hui, les fondations et le sous-sol qui abrite notamment les locaux techniques, sont terminés. Les dalles et parois des différents bassins sont également achevés et l'élévation des murs du rez-de-chaussée est en cours. Suivront les travaux de charpente, de couverture, d'aménagements intérieurs et extérieurs.



Les prestations

Le futur centre aquatique pourra accueillir jusqu'à 615 personnes et proposera une offre adaptée à ses différents publics : scolaires, associations, familles, sportifs...

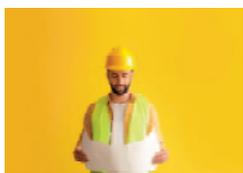
Le bassin de 25 x 12,5 m aura des vocations sportives et éducatives alors que le bassin multifonction, doté d'un couloir de marche, de plaques à bulles, de jets massants, sera plutôt dédié à une pratique « loisir ». Les plus jeunes profiteront d'une pataugeoire agrémentée d'une aire de jeux. Un toit escamotable permettra de profiter de bassins découverts en période estivale.

Un espace bien-être proposera sauna, hammam, douches massantes, lits massants, grottes de sel ainsi qu'une zone de repos avec tisanerie. Plage végétale et jeux aquatiques assureront la convivialité des abords du centre aquatique.

Le coût de ce centre aquatique est de 13,5 millions d'euros HT avec des subventions à hauteur de 4 millions d'euros.

Guichet unique de l'habitat

Une augmentation importante des aides financières de l'Anah



En février 2023, la Communauté de communes a lancé le guichet unique de l'habitat, un service global de rénovation de l'habitat, avec l'objectif de participer à l'amélioration des logements privés de l'Huisne Sarthoise.

Ouvert à tous les propriétaires privés, indépendamment de leurs revenus, ce service permet d'obtenir des conseils et des subventions pour les travaux d'amélioration de son logement principal. Les travaux concernés sont la réhabilitation de logement dégradé ou vacant, l'amélioration de la performance énergétique, l'adaptation d'un logement à la perte d'autonomie. Les taux de subventions peuvent atteindre selon les profils entre 60 et 85 -90 % à condition que les travaux n'aient pas été débutés avant le dépôt des dossiers de demandes de subventions.

L'Agence nationale de l'habitat (Anah), MaPrimeRénov', la Région Pays de la Loire, le Département de la Sarthe, les caisses de retraites, les fournisseurs d'énergie et la Communauté de communes sont les financeurs possibles de cette opération.

Afin de connaître votre éligibilité et les travaux pouvant faire l'objet de subventions, *prenez contact avec INHARI.*

Permanences des Conseillers d'habitat d'INHARI, Accompagnateur Rénov', mandaté par la Communauté de communes :

- Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise - 25 rue Jean Courtois : les lundis de 9 h 30 à 12 h, les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h 30.

Prise de rendez-vous : 02 61 67 18 75

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} février 2023, au travers du guichet unique de l'habitat,

- 3 798 561 € de travaux ont été réalisés
- 1 150 988 € d'aides ont été accordées
- 158 rendez-vous lors des permanences
- 148 dossiers ont été pris en charge
- 28 dossiers « énergie »
- 70 visites de logements

Une page d'histoire... sur le vitrail

Cette page va vous présenter l'évolution du vitrail au fil du temps et un focus sur les vitraux de notre église St Denis

Le vitrail au fil des siècles

Au milieu du XIII^e siècle, le vitrail devient la technique artistique dominante qui occupe les ouvertures qui se multiplient avec l'art gothique. Il se rapproche très étroitement de la peinture des manuscrits. Souvent, d'ailleurs ce sont les mêmes artistes qui peignent sur vitrail et sur enluminure.

Aujourd'hui, nous pouvons les voir comme les illustrations en couleurs des livres modernes ou des bandes dessinées.

Le vitrail est, au Moyen-âge, un ornement de la somptuosité des églises, et devient une cloison lumineuse. Mais, il est aussi une image médiatique, un moyen utile de faire passer des messages à ceux qui ne savent pas lire.

Les constructions d'un édifice étant bien souvent très coûteuses, les commanditaires cherchent des donateurs auprès des seigneurs et des corps de métiers. L'exhibition d'armoiries n'étant pas suffisante, les donateurs se font fréquemment représenter soit par des clercs ou laïcs en posture d'offrande.

Du XII^e au XV^e siècles, l'emploi du vitrail se développe en puissance avec l'évolution des innovations (diamant pour la découpe du verre, jaune d'argent, plomb plus mince, perspective à l'italienne, ...).

Au XVI^e siècle, il est à son apogée avec des œuvres moins monumentales et puissantes.

Les guerres de religions, les difficultés économiques puis les destructions révolutionnaires marquent son déclin et le désintérêt de cet art aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Il a fallu une prise de conscience de sauvegarder les édifices en péril et une remise à la mode de l'histoire du Moyen-âge, au XIX^e siècle, pour voir renaître l'Art du vitrail.

Le XX^e siècle, avec les chantiers de restauration d'après guerres, connaît une vitalité créative de vitraux figuratifs, abstraits, cubistes, qui s'adaptent aussi bien en architecture religieuse que civile.

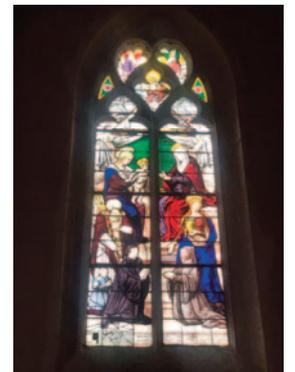
Le patrimoine vitrail de l'église St Denis de Cormes : du XV^e au XXI^e siècle

A l'intérieur de l'église, vous pouvez découvrir 7 verrières créées lors de travaux de remaniement et d'agrandissement aux XV^e et XVI^e siècles par des maîtres-verriers restés anonymes qui avaient travaillé probablement à l'église Notre Dame des Marais de La Ferté-Bernard. Elles ont fait l'objet de nombreuses restaurations au XIX^e siècle.

► *Trois des quatre baies du chœur* conservent en partie leurs vitraux renaissance.

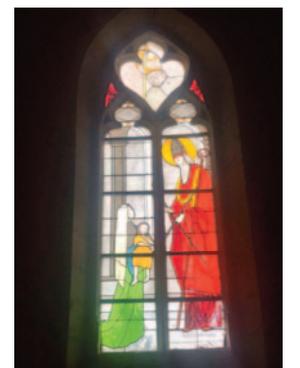
Côté place St Denis :

1. Représentation d'une famille de donateurs agenouillés aux côtés de la Vierge à l'Enfant, Ste Anne, St Denis (identifiable à sa tête qu'il tient dans ses mains) et Ste Marie-Madeleine. Datant de 1530, cette verrière fut restaurée en 1885 par un peintre-verrier du Mans, M. Hucher – vitrail classé aux Monuments historiques en 1908. →
2. Consécration à Ste Geneviève et Ste Barbe, identifiables à leurs attributs respectifs, le cierge et la tour.



Côté parc :

3. Evocation du baptême de St Paul par St Blaise, ermite et évêque reconnaissable par les cierges entrecroisés, la crosse d'évêque et la mitre, surmonté d'anges et d'armoiries. Ce vitrail est très fragmentaire et une simple vitre décorative remplace les panneaux inférieurs.
4. Bénédiction par St Blaise d'une mère présentant son enfant malade. Créée en 2008 et financée par le Comité du Patrimoine, sous l'impulsion de ses membres et de son président de l'époque, Emile Lecomte. →



Dans les 2 baies de la nef, les fragments de vitraux datés de la fin du XV^e siècle qui subsistent dans les lancettes sont peu lisibles, mais dans les tympanons vous pouvez voir anges musiciens et armoiries.

Depuis 2005, un nouveau décor vitré « un ange, le ciel et la terre » vient éclairer la tour du clocher, réalisé gracieusement par l'association du Vitrail de Caen ←

Qu'elles aient traversé les siècles ou seulement quelques décennies pour les plus récentes, ces verrières font partie de notre patrimoine, de notre histoire. Il nous appartient aujourd'hui de ne pas les ignorer, de les admirer et de les préserver.

INFOS SERVICES

MAIRIE

23 rue Henri Poussin

Téléphone : 02 43 93 24 04

Email : mairiecormes@wanadoo.fr

Site internet : www.cormes.fr

Stéphanie BRAULT, secrétaire de mairie, vous accueille :

lundi, jeudi et vendredi de 16 h à 18h

mardi de 17 h à 19 h

mercredi de 10 h à 12 h

URGENCES

Gendarmerie	02 43 93 00 41
Pompiers	18
Samu	15
Hôpital de la Ferté-Bernard	02 43 71 61 51
Centre antipoison	02 41 48 21 21
EDF (dépannage) sécurité	08 10 333 272
Service des eaux	08 11 902 902

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Guylaine CHAMBRIER, 14 rue des Planches	07 80 34 34 81
Christine CISSÉ 5 hameau de la Foulrière	02 43 93 88 99
Carole DENIS, 14 rue Henri Poussin	02 43 60 70 62
Magali DESMONTS, 30 rue de Saint Segré	02 43 71 14 51
Marie-Laure LAMIEL, 20 rue des Eglantines	06 21 12 88 32
Isabelle PROVOST, 4 rue des Tisserands	02 43 93 77 70

COMMERCANTS – ARTISANS – ENTREPRISES

L'Art du Cheveu, coiffure	02 43 71 48 48
Didier BOULAY, maçon	06 73 27 69 71
Café de l'Etoile, multi-services	09 72 05 44 70
Création Pâtisserie	06 16 27 04 27
A. CRUCHET Transceltic, transport	06 12 83 59 29
DESCHAMPS Toiture, EI	06 83 73 28 58
Garage DOITEAU, automobiles	02 43 71 08 90
F. GIRARD, EI, professeure à domicile	06 89 26 13 26
F. HÉRISSON, coiffeuse à domicile	02 43 71 99 18
S LESAGE / J BIGOT, maçon	06 86 96 94 31
Geoffroy LEVIER, carreleur	06 43 86 41 29
LOLEK, artiste sculpteur	06 74 28 32 93
MOREIRA Ravalement,	06 71 78 18 04
Christine MORICE, taxi	02 43 93 95 22
Joël MORICE, Multiservice corméenne	02 43 93 24 17
Sophie AMMANN, cidre fermier	07 67 85 56 60
Lionel PARIS, épicier ambulant	06 36 36 86 14
M.G.P. PITOIS	02 43 93 24 40
Julien TRAVERS, ferronnier	06 29 59 67 54
Michel TRAVERS, Protostyles Innov	06 03 23 75 42
Vélociste, EI	06 56 85 14 37
<i>(Installation en 2023)</i>	
<i>(EI = Entrepreneur Individuel)</i>	

Vie et mort ... des arbres corméens

En août dernier, un saule planté dans le parc près de la salle polyvalente s'est brisé, faisant un énorme bruit. Pour reprendre une citation, « quand un arbre tombe, on l'entend, quand la forêt pousse, pas un bruit ».

Courant octobre, pour des raisons de sécurité, il a fallu abattre les sapins situés au milieu de la rue des 4 Vents : ils sont devenus du bois déchiqueté qui va être utilisé via Bois Energie du Maine, structure implantée au Luart, qui alimente plus d'une trentaine de chaudières et réseaux de chaleur. Une réflexion sur le futur aménagement arbustif est en cours.



Et le 30 novembre, ont été plantés 4 cormiers en partenariat avec l'association Cormier, sorbus domestica, dont le siège est à Cormes. La Lettre estivale reviendra sur cette première et le déroulement prévisionnel des futures plantations.

Il est essentiel d'entretenir et de préserver notre environnement.



Toutes infos sur le site internet : www.cormes.fr
ou sur application : Intramuros

Rédaction et mise en page réalisées par la Mairie de Cormes – commission « Communication ».

Tirage à 450 exemplaires - Impression : imprim-28@wanadoo.fr